CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E9884** **VALABLE JUSQU'AU** **25/04/2027**

ÉDITÉ LE 04/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/12/1998

Raison sociale : ENTREPRISE VENTRE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 28/06/2001

Capital : 16 000

117 TRAVERSE DE LA MONTRE
13011 MARSEILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARSEILLE 1998B02482

Siret : 421 214 487 00025

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 9008089

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 438939X1247000 / 001 294689/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 438939X1247000 / 001 294689/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 04 91 87 92 08 **Fax :**

Portable : 06 78 85 11 10

Responsabilité légale :
GROUPE OMNIUM (530 505 742) / GROUPE OMNIUM DEVELOPPEMENT (891 845 158) / COPPENS PASCAL PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.entreprise-ventre.fr

E-mail : info@entreprise-ventre.fr

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 488 200 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée)		11/12/2025
6222	Revêtements résilients PVC (Technicité confirmée)		11/12/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/03/2026 14:36

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.